

Ordonnance du Roy du 28 Juin 1722 Pour faire délivrer des congez absolus aux cavaliers, Dragons et Soldats qui auront servi les six années portées par leurs Engagemens limitez

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Ordonnance du Roy du 28 Juin 1722 Pour faire délivrer des congez absolus aux cavaliers, Dragons et Soldats qui auront servi les six années portées par leurs Engagemens limitez

Auteur(s) : France sept 1715

Editeur, producteur : [S. l.] : [s. n.] [s. d.]

Titre de forme : [Règlement. 1722]